



COMITE DU PAS de CALAIS de BASKET BALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES - MARQUEURS - CHRONOMETREURS



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 OCTOBRE 2010 à 18h30

\$

PRESENTS :

Mesdames Anne-Laurence SIMON, Nathalie SERGENT, Elodie HITI

Messieurs André BERROYER, Mickaël BRASSART, Julien BRUNET, Jean-Louis CARINCOTTE, Hervé COMPIEGNE, Jean-Claude DESSEILLE, Frédéric HENOCQ, Thierry QUETTIER, Philippe SIMON, Arnaud VANPOUCKE, Arnaud VILAIN

INVITES :

Monsieur Didier BOS, Consultant CDAMC

EXCUSES :

Madame Nathalie GODSENS, Martine HANNEDOUCHE

Messieurs Jacques DENEUX, Jessy FOURCROY, Majid LATIQUI, Moustapha MEHENNI, Fabrice TURPIN

\$

1° Recyclage des arbitres :

Pré-région

Sur 29 arbitres, 21 sont recyclés et ont réussi le Luc Léger
3 sont non désignables

Certains étaient excusés au Luc Léger pour raisons professionnelles ou blessures

Ils participeront à un rattrapage, il s'agit de :

Marjorie CORNET, André BERROYER, Jonathan DAUBIES, Guillaume RYCKEBOER et Corinne MULARD

Un arbitre a refusé de passer le Luc Léger : Il est éliminé

Départemental

18 arbitres n'ont pas assisté au recyclage.

Dans le district boulonnais, Stéphane MANGIN et Damien DUMETZ seront recyclés par Frédéric HENOCQ

Arbitres de Club

Malgré les 4 recyclages qui ont eu lieu dans le département, de nombreux arbitres de club ne sont pas recyclés !

Un rattrapage exceptionnel sera organisé dans chaque district

Dans le Calaisis-Audomarois, le vendredi 22 octobre 2010 de 19h à 21h, à la grande salle près de la Mairie à Ardres

Dans l'Artois, le mercredi 27 octobre 2010 de 19h à 21h à la maison des sports à Angres

Dans le Béthunois, le vendredi 29 octobre 2010 de 19h à 21h, à la salle Léo Lagrange à Bruay Labuissière

Dans le Boulonnais, le mercredi 03 novembre 2010 de 19h à 21h, à la Maison des Associations à Boulogne

Si les arbitres de club ne sont pas recyclés, un arbitre officiel sera obligatoirement désigné. Les responsables de championnat et répartiteur arbitres auront connaissance des arbitres de club recyclés.

RAPPEL : si vos arbitres de club recyclés ne peuvent officier dans votre club, vous devez en aviser le répartiteur afin qu'il désigne un arbitre officiel.

Une liste des arbitres recyclés sera envoyée à chaque club.

2° Formation des arbitres :

Départemental

Pour tous les districts, la formation commence le lundi 11 octobre 2010 à 19h.

Le 1^{er} contrôle aura lieu le lundi 10 janvier 2011

La formation du 2^{ème} niveau commencera le 17 janvier 2011 dans tous les districts.

L'examen départemental aura lieu les 30 avril et 1^{er} mai 2011 à OLHAIN.

Arbitres de Club

Age minimum : 13 ans à la date de l'examen

Le contrôle de connaissance aura lieu le mercredi 15 décembre 2010 pour la première session et le mercredi 23 mars pour la seconde session dans chaque district.

La commission veut qu'en plus du contrôle de connaissance, il y ait un contrôle sur la pratique, également éliminatoire (prévu sur les quatre séances de formation)

3° Observations :

Les observations pour validation de l'examen départemental 2009-2010 devront être terminées pour fin décembre 2010.

2 observations par arbitres sont nécessaires pour valider l'examen.

Nombre d'arbitres à observer : 9 dans l'Artois, 4 dans le Calaisis, 7 dans le Boulonnais, 8 dans le Béthunois.

Possibilité de prendre les observateurs dans les autres districts.

4 arbitres sur 5 ont échoué au Luc Léger pour valider leur examen. Ils devront repasser le second niveau.

4° Désignations :

A la fin de chaque week-end, les répartiteurs enverront leur tableau des désignations du week-end à Jean-Louis CARINCOTTE.

Attention de ne pas désigner les arbitres non désignables !

Les répartiteurs vont envoyer l'imprimé « convocation téléphonique » aux arbitres par mail ou courrier (pour ceux qui n'ont pas de mail)

5° Formation des OTM :

Age minimum : 13 ans

5 candidats minimum pour débiter la formation

Le module 1 débutera, dans tous les districts, le 15 novembre 2010

Date du contrôle le lundi 13 décembre 2010 à 19h00

Le module 2 (Formation OTM départemental) débutera, dans tous les districts, le 03 janvier 2011

L'examen théorique aura lieu le dimanche 30 janvier 2011 (probablement à ISBERGUES)

Concernant l'examen pratique, nous étudions la possibilité de l'organiser sur un tournoi.

6° Remise des maillots arbitres « La Poste »

La remise des maillots arbitres « La Poste » pour les reçus à l'examen 2010 aura lieu le 13 octobre 2010 à 19h00 à ARRAS

39 arbitres sont concernés

La remise sera effectuée par un arbitre international de rugby.

7° JNA :

Les journées nationales de l'arbitrage auront lieu les 23 et 24 octobre 2010

Samedi 23 octobre à Boulogne à 20h

Samedi 23 octobre à Calais à 20h

Samedi 23 octobre à Dourges à 20h

Dimanche 24 octobre à Isbergues à 16h

8° Charte de l'Arbitrage :

A ce jour 61 clubs sur 100 ont retourné, à la CDAMC, leur charte d'arbitrage

9° Intervention de Didier BOS :

Les répartiteurs, lorsqu'ils ont connaissance d'une dérogation, doivent prévenir le responsable du championnat, et attendre son accord avant de modifier les noms des arbitres.

En retour, lorsque les responsables de championnat acceptent une modification de match, il faudrait qu'ils envoient, aux clubs et répartiteurs arbitres, un mail.

La réunion s'est terminée à 21h.

Le Président de la CDAMC
Jean-Louis CARINCOTTE